



Parcs  
naturels  
régionaux  
de France

Une autre vie s'invente ici

# parcs

LE MAGAZINE DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX  
MARS 2022 — N° 89

Grand angle

## Les Parcs, territoires de santé

— p. 09

Rencontre

## Michael Hošek, président d'Europarc

— p. 14

Défi

## Les Parcs rallument la voûte céleste

— p. 16





VUS SUR...

## Mieux grandir ici qu'ailleurs

— Naître, grandir, s'éduquer, se cultiver, se nourrir à la cantine, s'ouvrir à la nature et aux autres, finalement devenir adulte ; pourquoi serait-ce plus facile ici qu'ailleurs ? Il s'avère que le Parc de Brenne mène depuis bientôt vingt ans une politique en faveur de l'enfance, de la jeunesse et des familles. Un facteur de qualité de vie essentiel sur un territoire rural. Le Parc vient ainsi de signer une nouvelle Convention territoriale globale – charte des familles avec la CAF de l'Indre et la MSA. À cette occasion, ils ont conjointement réalisé une exposition « Grandir ici ».

# « Les Parcs font la promotion d'un modèle de société qui laisse place à la vie sous toutes ses formes »

**Michaël Weber**

Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

**#SANTÉ** Nous travaillons pour la vie. Concentrés sur nos missions, avec la passion qui nous caractérise, nous avons peut-être parfois tendance à l'oublier. Pourtant la vie est au cœur de notre action et de notre projet de territoire. Tout concourt à cela. Les Parcs sont des territoires de santé, car en faisant la promotion d'un modèle de société qui laisse place à la vie sous toutes ses formes, en préservant la nature et l'environnement, ils contribuent directement à préserver la santé humaine. Mais les Parcs se soucient encore plus directement du bien-être de leurs habitants. Par leurs actions sur l'alimentation, la culture, l'habitat, le paysage, ils y contribuent en ouvrant souvent un vaste champ d'innovation. Dès lors, il n'est pas étonnant que les missions des Parcs



© Barroch Salmanski

trouvent une forte résonance avec le thème de la santé. Ce magazine évoque cette contribution indirecte et parfois directe des Parcs pour la santé dans l'esprit « One Health ».

**#VIVANTS** Comme le veut la tradition, ce 89<sup>e</sup> numéro du magazine *Parcs* est aussi l'occasion de mettre en lumière l'extraordinaire diversité des initiatives de nos territoires. Aller à la rencontre de ses habitants en Lub'ambule, être moteur dans les actions de

protection du ciel nocturne, développer une voie cyclable structurante pour l'activité touristique : autant d'actions et de projets en faveur de la transition écologique qui sont souvent relatés par les acteurs eux-mêmes. Oui, les Parcs sont bien des territoires vivants! ■

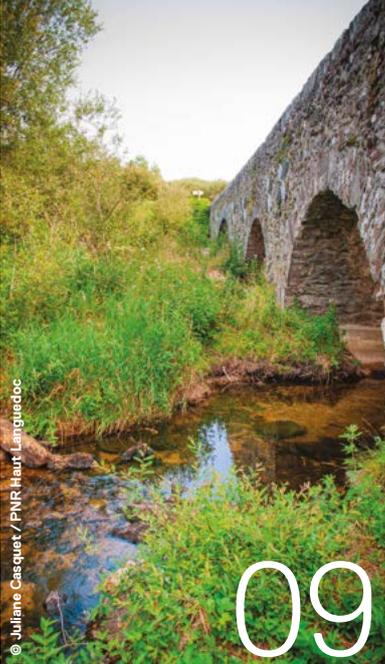
## 05 Territoires vivants

— Les mobilités alternatives dans le Haut-Jura, les lynx de Chartreuse, l'école en plein air dans les Boucles de la Seine Normande, l'atlas naturaliste du Marais poitevin... Le point sur les **actualités des Parcs** qui ont jalonné le semestre.

## 07 Histoire à partager

— Dans le **Parc du Luberon**, la Lub'ambule part à la rencontre des habitants.

© Juliane Casquet / PNR Haut Languedoc



# 09

## Grand angle

— Pour assurer **la santé** et le bien-être de tous leurs habitants, les Parcs ne manquent ni d'idées ni de ressources. Le tour de la question.

## 14 Rencontre

— **Michael Hošek**, président d'Europarc, insiste sur la notion de coopération pour protéger la nature.

## 16 Défi

— **Pollution lumineuse** : les Parcs préservent la nuit... à grande échelle !

## 18 En pratique

— Le **paiement pour services environnementaux** et la **résidence d'architecte** dans les Parcs.

## 20 Découverte

— La voie verte Passa Pais dans le **Parc du Haut Languedoc** et le marais des Baux dans le **Parc des Alpilles**.

## 22 Pêle-mêle

— Tour d'horizon des événements et faits marquants du réseau.



# 23

© DR

## Portrait

— **Élodie et Cinthia**, couturières dans le Parc des Causses du Quercy et le marais fondatrices de l'entreprise Le Mouton Givré.

Parcs n° 89 – mars 2022.  
Directeur de la publication : Michaël Weber.  
Rédacteur en chef : Éric Brua.  
Coordinateur : Olivier André.  
Comité de rédaction : Guillaume Aubin, Camille Aulas, Yvon Brunelle, Marie-Noëlle Cuevas, Vincent Dedieu, Cathy Marlas  
Relecture : Valérie Petel et Compédit.  
Rédaction : Camille Aulas, Cécile Couturier, Nadia Gorbatko, Guillaume Tixier, Jean-Luc Varin.  
Conception, conseil et réalisation : CITIZEN PRESS  
Impression : Compédit Beauregard.  
ISSN : 0982 6246

Photo couverture (sur une idée d'Estelle Sauret) : L'alimentation est l'un des facteurs de santé sur lesquels travaillent les Parcs. L'apprentissage aux jeunes générations aussi. Car c'est bien par leur approche pluridisciplinaire que les Parcs peuvent contribuer à la santé de leur territoire. Pour laquelle la biodiversité est primordiale, légumes compris.  
© Nicolas Van Ingen





Sélection d'actus  
au sein des Parcs  
naturels régionaux



© Raphaëlle Bruyère

**# Le Vercors encourage l'autostop. Autostoppeurs et autopartageurs sont fortement encouragés dans le Parc du Vercors, car ils réduisent l'« auto-solisme » pour les trajets quotidiens. Le parc a demandé à deux radios locales d'enregistrer une série de dix courts podcasts appelée « Pouce & Love », dix récits de rencontres parfois mémorables que l'on fait quand on lève le pouce ou qu'on s'arrête pour prendre quelqu'un. À écouter sur : [soundcloud.com/user-745535600/sets/pouce-love](https://soundcloud.com/user-745535600/sets/pouce-love)**



**Le Haut-Jura met en place Lyvia, pour une « mobilité agile ». Des équipements pour le stationnement des vélos (avec consignes), la location de vélos électriques, des véhicules en autopartage, des bornes de recharge pour les véhicules électriques, une organisation de l'autostop. Le Parc propose ainsi un bouquet de mobilités alternatives, y compris pour des habitants non motorisés.**

### Le lézard ocellé, merveille des Baronnies provençales



— Ce reptile est dit « ocellé » parce qu'il a des taches rondes bleu vif sur les flancs. C'est le plus long lézard de France : il peut atteindre jusqu'à 70 cm. Une merveille rare et menacée. On le trouve dans l'Espace naturel sensible de Villeperdrix, 600 hectares d'un paysage exceptionnel – et sans ombre – où l'on trouve des papillons, des sauterelles, des chauves-souris, des grands rapaces, mais aussi, et c'est tant mieux, des éleveurs et des randonneurs !

© PNR Baronnies provençales

#biodiversité

# 200 KM<sup>2</sup>

C'EST LA SURFACE DU TERRITOIRE D'UN SEUL LYNX MÂLE. ON EN COMPTE PRESQUE UNE DIZAINE EN CHARTREUSE. LE PARC Y COORDONNE LE RÉSEAU LOUP-LYNX DE L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ (OFB).

© Milieu communication



— Le Parc des Grands Causses a accueilli les 11<sup>es</sup> Rencontres nationales des Territoires à énergie positive (Tepos) à l'automne dernier. 600 acteurs s'y étaient déplacés : des collectivités, des bureaux d'études, des coopératives venus de toute la France. Une affluence sans précédent pour faire avancer les transitions.

## #Éducation



© M. Vanot/PNFR BSN

**Une « école du dehors » dans les Boucles de la Seine Normande**  
Depuis quatre ans déjà, le Parc accompagne des enseignants volontaires pour faire cours dehors, toutes les semaines ou une semaine sur deux. Il leur propose une activité ou un coin de nature choisi pour son intérêt pédagogique.

Cela permet aux enfants de travailler activement et en profondeur les questions de citoyenneté, de santé, d'enjeux écologiques, et de repérer concrètement l'évolution du climat. Cette année, une vingtaine d'enseignants de primaire se sont lancés dans l'aventure. Le Parc leur fait profiter de son expérience de quarante ans en éducation à la nature et facilite les échanges d'expériences entre eux.



## #Agriculture

**En Scarpe-Escaut, on rémunère les agriculteurs**

— 14 agriculteurs ont répondu à l'appel du Parc pour expérimenter un dispositif permettant leur rémunération pour services rendus à la nature (PSE, cf. p. 18).

Ils acceptent de densifier les haies sur leur exploitation, de diversifier leur production, de faucher plus tard, d'augmenter le pourcentage de prairies pâturées ou encore de réduire la quantité d'azote apportée et de produits phytosanitaires utilisés. La démarche est financée par l'agence de l'eau Artois-Picardie et par le ministère de la transition écologique. Le Parc prépare l'opération avec les agriculteurs, instruit les dossiers et verse les aides, qui représentent en moyenne 100 euros par hectare et par an. Deux autres Parcs des Hauts-de-France, l'Avesnois et les Caps et Marais d'Opale, testent également le dispositif.

## Tableau de bord

15 PARTENAIRES



**1,2 million de données,**  
sont recensées dans l'atlas naturaliste en ligne Biodiv'Marais poitevin  
> [biodivatlas.parc-marais-poitevin.fr](http://biodivatlas.parc-marais-poitevin.fr)



Créé à l'initiative du Parc du Marais poitevin, Biodiv'Marais poitevin regroupe sur une même carte les données d'une quinzaine de partenaires publics et privés. Une première !

### OUTIL

Conçu pour valoriser la connaissance accumulée dans le cadre de Natura 2000, le Parc a élargi le périmètre de la démarche pour une meilleure cohérence géographique...



5 X 5 KM

Les données sont consultables à la maille de 5 x 5 km ou à la commune

... soit **3 608**  
espèces sur  
129 communes



2004

L'atlas affiche l'ensemble des connaissances acquises depuis 2004 par l'Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin

### DES RESSOURCES POUR TOUS !

Grand public, usagers du marais, animateurs nature, vous pouvez :

1



visualiser la biodiversité de votre commune

2



identifier les structures qui produisent des données

3



accéder aux fiches espèces de l'Inventaire national du patrimoine naturel



© PNR Luberon



© PNR Luberon

— Parc du Luberon

# La Lub'ambule

## part en tournée

Elle se pose sur les places de village et déploie ses ailes comme une coccinelle. « Vous êtes un food truck, vous faites à manger ? » Il y a bien du jus de pomme et quelques produits locaux sur les étals mais, pour le reste,

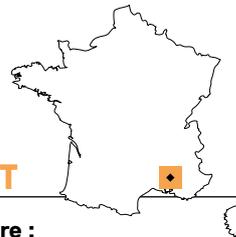
ce sont plutôt des plans, des guides, des sacs ou des flyers. La Lub'ambule – « Lub » pour Luberon et « ambule » pour ambulant – est une remorque pédagogique imaginée par le Parc du Luberon. Inaugurée en juin 2021, c'est l'une des premières opérations du programme « Les Relais du Parc ». « Nous avons lancé cette opération en 2019 car nous avons constaté que, malgré ses 44 ans d'existence, le Parc connaissait un déficit de notoriété auprès du grand public, explique Solgne Louis, responsable communication du Parc. Nous avons cherché des moyens pour nous rapprocher des habitants, faire connaître notre rôle et notre démarche et faire découvrir les richesses du Luberon. Enfin, l'objectif est d'instaurer un dialogue avec les habitants, et tous

les acteurs du territoire, d'autant plus important que nous sommes en révision de Charte. »

### UNE STRATÉGIE BIEN PENSÉE

Pour l'aider dans la conduite des opérations, le Parc a fait appel à l'agence de design Canopée. Une première phase de diagnostic et de concertation a permis de formuler

### PROJET



- \_Envergure :** un champ d'action de 185 000 hectares, 184 000 habitants et 5 bassins de vie
- \_Rythme :** plus de 15 étapes assurées en six mois
- \_Subvention dédiée à la Lub'ambule :** 85 000 euros de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

les enjeux et les attentes des différents publics, puis de définir une stratégie. Rapidement, l'idée d'un outil itinérant, sorte de version mobile du Parc, s'est imposée. « Jusqu'à présent, les gens venaient à nous. Désormais, nous voulons faire l'inverse et aller à leur rencontre. En particulier dans les zones éloignées de nos deux lieux d'accueil que sont la Maison du Parc à Apt et La Thomassine à Manosque », raconte Solgne Louis. Le Sud-Luberon, le bassin de vie de Cavaillon et le pays de Forcalquier ont donc été ciblés en priorité.

## UNE APPROCHE SENSIBLE ET LUDIQUE

Une jeune femme, Mona Espanel, a été recrutée en contrat de projet sur trois ans pour définir la programmation et animer la Lub'ambule. Et la « caravane Parc » a souvent une bonne raison de se déplacer : « Nous sommes présents lors d'événements "Parc" comme le Grand Pique-nique ou les

*“Jusqu'à présent, les gens venaient à nous. Désormais, nous voulons faire l'inverse et aller à leur rencontre. En particulier dans les zones éloignées de nos lieux d'accueil.”*

*Journées européennes du patrimoine, mais rejoignons aussi ceux de communes ou d'associations : journées de l'environnement, marché de producteurs, Foire aux simples...», détaille Mona Espanel. Enfin, nous concevons aussi nos propres animations, ouvertes à tous.»* Chaque animation correspond à la thématique de l'événement. Elle a ainsi organisé un atelier-jeu sur le compost avec le chargé de mission écologie urbaine du Parc,

et une expo commentée en plein air sur la pollution lumineuse, au Centre d'astronomie de Saint-Michel-L'Observatoire, avec le spécialiste énergie. Avec la chargée de mission agriculture, c'était une dégustation de pain composé de farine de blés anciens – prétexte à la découverte de la filière céréalière locale – ou une dégustation-quiz sur les plantes aromatiques du Luberon.

« Cette approche sensible et ludique est un vrai choix, souligne Mariam Mehdi, chargée de mission interprétation des patrimoines, afin de donner envie aux passants de venir voir, goûter, sentir... » L'esthétique de la Lub'ambule répond à cet objectif. À la fois rétro et design, écolo, moderne et coloré, cet objet roulant non identifié intrigue. « Les gens

trouvent ça beau et étonnant, ils sont curieux ! raconte Mona. C'est donc beaucoup plus facile de les interpeller et d'établir un dialogue que derrière un stand. » Et le Parc, ça leur parle ? « Généralement, ils connaissent le nom mais moins l'organisme ni son rôle ou ses missions. Lorsqu'ils apprennent ce que nous faisons en réalité, que nous avons un rôle d'accompagnement et de conseil, ils sont parfois étonnés ! »

## DONNER ENVIE À TOUS DE SE METTRE EN MOUVEMENT

Le but est bien d'informer pour, *in fine*, mobiliser : « En sensibilisant aux grands enjeux environnementaux et en faisant connaître des pratiques individuelles et collectives, nous espérons éveiller les consciences. Faire comprendre que nous vivons sur un territoire très riche et très fragile et donner envie à tous de se mettre en mouvement », résume Mona.

Pour atteindre ces ambitions, dans le cadre du programme « Relais du Parc », d'autres outils accompagnent notre caravane pédagogique. Le Parc a édité une carte illustrée ultra-détaillée du territoire, avec ses 77 communes et ses éléments de patrimoine naturel, paysager et culturel. À chaque étape de la Lub'ambule, les cartes partent comme des petits pains ! Plus tard, des kit-relais seront déposés dans des lieux publics et commerces très fréquentés et créés sur-mesure : dépliants en mairie, sacs à pain estampillés « Parc » à la boulangerie, corners thématiques à la bibliothèque et petit film de présentations pendant les bandes-annonces au cinéma. Enfin, des agents devraient s'inviter aux journées d'accueil des nouveaux habitants des mairies... Les idées du Parc fusent tellement qu'il va bientôt devenir incontournable ! ■



## ZOOM SUR...

### ...LA LUB'AMBULE, UN VÉHICULE LOCAL ET ÉCOCONÇU

L'enveloppe versée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (85 000 euros) a permis de financer la première phase du programme Relais du Parc (stratégie, conception et fabrication de la Lub'ambule et de ses accessoires).

La remorque a été fabriquée à La Brillanne (commune du Parc) par la société One's Trip. Priorité a été donnée aux matériaux biosourcés : peinture à base de farine et d'ocres rouges du Luberon, isolation en panneaux de liège, bois européens certifiés PEFC. Un panneau solaire,

posé sur un battant de l'engin, peut être déplié en journée pour charger des batteries et assurer l'autonomie électrique pour les équipements intérieurs (écran vidéo et réfrigérateur). Enfin, le design est bio-inspiré. Lignes, couleurs et détails de la structure rappellent des plantes courantes de la région : le coquelicot, fleur messicole associée à des cultures vertueuses pour l'environnement ; la garance des teinturiers, vivace traditionnellement utilisée comme teinture ; ou encore le cèdre, qui forme une forêt identitaire du Petit Luberon.



Foires et marchés de producteurs sont autant d'occasions de partir à la rencontre des habitants.



Le principe, c'est la mobilité ! la conception de la Lub'ambule permet une grande maniabilité.



# Les Parcs, territoires de santé

La santé a bien des facettes, et recouvre bien des dimensions. Dans les Parcs, on contribue tous les jours à mettre en place des politiques favorables à la santé globale des écosystèmes, dont les habitants et habitantes font partie intégrante. En ligne de mire : le bien-être, tout simplement.

**3** raisons  
de lire  
ce dossier

1

**COMPRENDRE**  
qu'entre santé  
et environnement,  
tout est lié

2

**RECENSER**  
toutes les actions  
que les Parcs mènent  
pour la santé

3

**DÉCOUVRIR**  
un indice qui mesure  
le bonheur dans  
le Pilat

SANTÉ

# Mon Parc, mon bien-être

**La santé, et c'est l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui le dit, c'est « un état complet de bien-être ». Les Parcs n'ont d'autre ambition que d'y parvenir pour chacun de leurs habitants et leur environnement. Ils le prouvent concrètement tous les jours. C'est même pour eux un sujet de recherche qui a un avenir certain, pandémie(s) oblige(nt).**

L'OMS définit la santé comme étant « un état complet de bien-être physique, mental et social ne consistant pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». La « vie qui s'invente ici », dans les Parcs, est donc une vie en bonne santé dans toutes ses dimensions : alimentaire, environnementale, architecturale, paysagère, sociale, culturelle, démocratique même. Car la qualité de notre environnement impacte fortement le bien-être des habitants. La pollution de l'air, de l'eau, des sols, le bruit permanent affectent notre santé. Dit autrement, les Parcs contribuent à la mise en place de politiques favorables à la santé globale des écosystèmes, dont les habitants et habitantes font partie. Ce bien-être des humains peut même s'appeler le bonheur. Et un Parc a tenté de le mesurer.

## TOUS LES ASPECTS DU CADRE DE VIE SONT CONCERNÉS

La conscience du lien entre santé et environnement est croissante et les Parcs, en agissant sur l'environnement, agissent en même temps pour la santé de leurs habitants. Concrètement, la production alimentaire méditerranéenne, bio à 23 % sur le territoire du Luberon, concourt au maintien en bonne santé de ses habitants. Ces derniers ont la chance d'avoir accès à une production agricole typique de la « diète méditerranéenne », faite de primeurs, d'huile d'olive, de vin, de miel, d'agneau. Ce régime alimentaire est même inscrit au patrimoine immatériel de l'humanité par l'Unesco ! Les habitants du Luberon sont ainsi moins menacés par l'obésité, le diabète de type 2 ou les accidents cardiovasculaires et, en plus, l'impact de cette agriculture paysanne sur l'environnement est plus limité qu'ailleurs.

Le Parc du Haut-Languedoc, lui aussi, a fait de l'alimentation un axe de travail prioritaire. Il a mis en place un projet alimentaire territorial

(PAT) avec les producteurs locaux, organise un salon professionnel dédié aux acteurs de la restauration collective, a édité un cahier de jeux pour enfants sur l'alimentation et un guide du patrimoine culinaire local, avec des recettes utilisant les produits locaux.

Ce Parc s'intéresse aussi à la qualité de l'eau de ses rivières. Car dans l'Arn vit et se développe une moule d'eau douce, la mulette perlière, qui filtre jusqu'à 5 millions de litres d'eau par jour ! Le Parc va planter des arbres sur ses rives pour que le réchauffement climatique n'affecte pas trop le travail de la mulette...

Avec sept autres, le Parc du Golfe du Morbihan a lancé un « Défi familles à biodiversité positive ». Il incite les habitants à créer un jardin « de soins » avec des plantes qui procurent du bien-être, à s'arrêter cinq minutes par jour pour observer la nature et les petites bêtes qui s'y trouvent, à s'intéresser à sa propre biodiversité corporelle ou à manger végétarien une fois par semaine.

Un consultant santé-environnement s'est

© Juliane Casquet - PNRHL





Dans le Parc du Haut-Languedoc, préserver la muette perlière dans l'Arn, c'est préserver la qualité des eaux au bénéfice de tous.

adressé un jour à des chargés de mission de Parcs en disant qu'il les considérait comme des « *professionnels de santé* » ! Car la dégradation globale de l'environnement et la recrudescence des maladies infectieuses démontrent les interactions entre santé des écosystèmes, santé animale et santé humaine. C'est ainsi que les élus du Parc du Golfe du Morbihan ont finalement décidé de la création d'un poste de chargée de mission santé au 1<sup>er</sup> janvier 2022, pour animer des ateliers participatifs de réflexion et imaginer des actions territoriales sur ce lien entre santé et environnement. Une initiative prometteuse.

### UN LIEN SANTÉ-ENVIRONNEMENT EXPLICITE

Même ambition dans le Parc des Pyrénées ariégeoises, qui annonce vouloir devenir « *territoire générateur de bonne santé* ». Il a signé une convention avec l'Agence régionale de santé et l'Ademe pour concevoir un

programme d'actions appelé « Mon Parc naturel, Ma santé » portant sur les maladies transmissibles de l'homme à l'animal ou inversement, la lutte contre les pollutions, pour la qualité de l'alimentation, la mobilité active, l'urbanisme favorable à la santé, etc. De nombreux Parcs, la Brenne, le Livradois-Forez, le Médoc, les Pyrénées ariégeoises, le Doubs Horloger, les Grands Causses ont signé un Contrat local de santé. Le plus ancien, celui du Parc de la Brenne, date de 2015 et vient d'être renouvelé pour cinq années supplémentaires. La préfecture, l'ARS et la Région financent un poste complet d'animation dont la mission globale est de réduire les inégalités de santé, ce qui implique de travailler notamment avec les habitants sur l'accueil et l'accompagnement des professionnels de santé, mais aussi sur une multitude de sujets comme la mobilité, la précarité et donc l'habitat, l'alimentation, les handicaps et la santé mentale, en particulier le mal-être chez les jeunes.

En matière de santé publique, puisqu'il s'agit bien de cela, la prévention tient une place essentielle. Et la prévention commence, bien entendu, avec les enfants. Les actions éducatives de nombre de Parcs ont intégré cette dimension, à commencer par le Parc des Alpilles, avec une campagne d'animations diverses : « Les Alpilles, mon territoire, ma santé, mon environnement » et un programme éducatif plus spécifique destiné aux enfants des quartiers prioritaires de la ville, à Tarascon et Orgon.

Le Parc du Pilat, enfin, a eu l'ambition d'évaluer les résultats de ses actions sur la santé globale de ses habitants en mesurant en 2014 puis en 2020, par une méthode expérimentale, le Pilat Indice Bonheur (le PIB), une compilation de plusieurs indicateurs de bien-être. À six ans d'intervalle, l'indice est passé de 83,3/100 à 84,5, ce qui montre que les habitants du Parc sont un peu plus heureux encore aujourd'hui qu'en 2014 !

### UN CHAMP D'INNOVATIONS ET DE RECHERCHE

Depuis dix ans, ce thème de la santé est de plus en plus présent dans les préoccupations des Parcs, jusqu'à leur dernier Congrès, qui s'est transformé, pour cause de Covid-19, en webinaire sur le thème de la santé. C'est un sujet transversal ; les Parcs ont le savoir-faire pour s'en saisir avec pertinence. Et la pandémie mondiale en cours, qui n'est sans doute pas la dernière, ne fait que renforcer l'idée qu'il s'agit bien d'un sujet d'avenir.

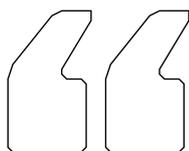
La santé des territoires est donc aussi, pour les Parcs, un champ extraordinaire de recherche et d'innovation. Déjà, des universitaires de Paris Nord, Lyon et Aix-Marseille ont retenu la candidature du Parc des Baronnies provençales pour mener une recherche-action avec les acteurs locaux sur le thème de la santé et des réciprocity possibles entre le cœur du Parc et les villes portes.

Dans le Queyras, c'est le Parc qui a lancé un travail de recherche-action avec une dizaine de labos de recherche et d'associations spécialisées sur la qualité micro-nutritionnelle des productions agricoles et végétales locales. Ce n'est donc certainement pas la dernière fois que nous abordons ce sujet. ■



© Geoffroy\_Lasne

**Hélène Soubelet**, directrice de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB).



*La biodiversité et la santé humaine sont liées de manière systémique. On a beaucoup parlé des zoonoses dans les régions tropicales, en Afrique, en Asie du Sud-Est, en Amérique du Sud, là où la déforestation érode la biodiversité. Des maladies infectieuses comme Ebola ou les coronavirus s'y développent plus facilement. Il faut aussi parler des élevages intensifs d'animaux, qui sont des milieux très éloignés des conditions naturelles avec des animaux*

*très homogènes génétiquement. Ces conditions favorisent la multiplication des virus et amplifient les risques de contagion. Plus généralement, l'augmentation des maladies infectieuses depuis la Seconde Guerre mondiale est une conséquence directe de la transformation des écosystèmes et de la mondialisation. Par exemple, les régimes alimentaires dans le monde sont de moins en moins diversifiés, les aliments de plus en plus caloriques avec de moins en moins de nutriments. Les coûts cachés sont absolument énormes. Un rapport américain estime par exemple que l'obésité coûtera dans le monde plus de 2 000 milliards de dollars par an en 2050. Autre problème important, les difficultés d'accès aux espaces naturels pour les plus pauvres dans les sociétés occidentales, qui conduisent à des pathologies diverses chez les enfants, comme l'hyperactivité, et à des maladies mentales chez les adultes. Notre responsabilité de scientifique est d'en parler le plus souvent possible, parce que c'est urgent et parce que c'est grave.»*

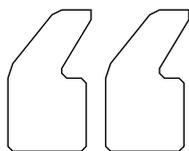


Dans le Parc du Golfe du Morbihan, des ateliers « Je crée mon jardin de soin ».



© PNR Brenne

**Anne Ruffet**, chargée de mission santé au Parc de la Brenne.



*Les collectivités locales n'ont a priori pas de compétence santé, mais peuvent se positionner par des dispositifs comme le Contrat local de santé, le Programme régional de santé ou le Programme régional de santé environnement, intégrant ainsi des priorités régionales. Parce que les Parcs s'appuient sur le "faire ensemble", ils sont légitimes sur toutes les questions locales ayant des impacts sur la santé de*

*leur population : sur les pesticides, les perturbateurs endocriniens, mais aussi sur les aspects sanitaires de l'habitat, le bien-être des habitants, ou encore l'accompagnement des fragilités. Le Parc de la Brenne a ainsi développé des services aux familles, qui l'ont amené à travailler sur la parentalité, l'inclusion, la précarité, la présence des professionnels de santé sur le territoire, et donc sur la manière de mieux les accueillir ou les soutenir. Ce qui fait la spécificité des Parcs, c'est cette capacité à fédérer tous les acteurs sur un sujet, de les mettre autour d'une table pour construire un programme d'action cohérent. Ils ont déjà le savoir-faire pour construire des réseaux d'acteurs transversaux, comme en Brenne avec les acteurs "jeunesse" pour travailler spécifiquement sur le mal-être des jeunes après la Covid-19, ou sur l'emploi et l'insertion professionnelle, des sujets qui ont tous à voir avec la santé des habitants.»*

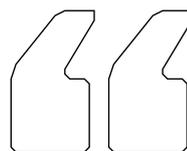


Dans le Parc du Queyras, la qualité micro-nutritionnelle des productions agricoles est étudiée avec des laboratoires de recherche.



© Cyril Soller

Gilles Pipien, ingénieur général des Ponts, Eaux et Forêts (IGPEF) honoraire, administrateur d'Humanité et Biodiversité.



*L'essentiel à comprendre, c'est que le vivant est partout, même dans notre intestin, avec le microbiote. Il est en évolution continue depuis presque 4 milliards d'années et les virus évoluent aussi, avec des variants, en permanence.*

*“Une seule santé” : un concept imaginé dans les années 2000 – vous voyez, c'est très récent ! – par l'Organisation mondiale de la santé animale, repris avec l'OMS et la FAO. L'ensemble du vivant est dépendant de ses divers composants : le dysfonctionnement de l'un des systèmes perturbe tous les autres, le système humain compris, bien entendu ! En France, des ONG se sont mobilisées et ont organisé des conférences nationales pour que se rencontrent des médecins, des vétérinaires, des agronomes, des écologues. Trop de spécialistes ne se parlent pas alors qu'ils travaillent sur un même sujet, le vivant. Un exemple : dans les années 1970, la rage a fait une apparition dans l'est de la France : transmise par les renards, disaient les vétérinaires. Qu'ont fait les préfets ? Ils ont fait tuer les renards. Dans les mois suivants, les récoltes agricoles se sont effondrées, les rongeurs proliférant : il n'y avait plus de renards pour les réguler. La solution est venue de la compréhension de la place des renards et des boulettes de viande disséminées avec des vaccins. On a oublié l'enseignement d'Hippocrate, comme celui de Pasteur. On tue les renards et on invente des médicaments contre les maladies ; on ferait mieux de comprendre comment fonctionne notre écosystème pour éviter d'être malades. La santé ne devrait pas relever d'un ministère des soins, mais d'une mission interministérielle. Un être vivant ne vit pas en soi, il est en relation avec les systèmes qui l'entourent. Vrai pour les renards, vrai pour l'humain. L'homme est partout, avec ses cultures, ses façons de faire. D'où cette notion que j'utilise de “socio-écosystème”. Les Parcs l'ont compris depuis leur création. Une politique de santé, c'est une politique de prévention. Ils ont compris que les écosystèmes sont tous différents et que c'est au niveau du territoire que la santé doit se gérer pour être préservée ou reconquise, dans la compréhension et le respect du vivant. »*



© Bestjobers



© David Pešek

## Michael Hošek

# « La coopération est au cœur de nos actions »

Depuis 1973, l'organisation non gouvernementale Europarc<sup>1</sup> fédère les aires protégées d'Europe, en s'appuyant notamment sur la coopération internationale pour protéger la nature. Rencontre avec son président, Michael Hošek.

### Comment avez-vous rejoint Europarc, dont vous avez été récemment élu président ?

**Michael Hošek :** Au sein de l'Agence tchèque de protection de la nature, j'étais responsable des relations internationales. À ce titre, on m'a demandé de régler la cotisation de mon organisation gouvernementale à Europarc. Avant de payer, j'ai voulu voir par moi-même de quoi il s'agissait et j'ai assisté, en 2009, à une première conférence. J'ai été frappé par la pertinence de l'idée d'un réseau d'aires protégées à l'échelle européenne. Aujourd'hui, je représente le Parc national des montagnes de Krkonoše au sein de cette organisation que j'ai la chance de présider. Avec près de 400 membres issus de 38 pays européens au sens large, c'est l'une des plus vastes organisations internationales en charge des aires protégées.

### Comment est organisée Europarc ?

**M. H. :** Nous avons trois bureaux : en Allemagne, à Regensburg, siège de l'organisation ; en Belgique, à Bruxelles, pour suivre de près les relations avec les institutions de l'UE ; et en Espagne, à Barcelone. Outre le président et les membres du conseil (6 membres élus et 5 membres cooptés), nous comptons 13 salariés. Nos membres sont de nature variée : des gestionnaires d'espaces naturels, des ministères chargés de l'environnement, des collectivités locales, des universités... Ils sont organisés en 8 sections géographiques et se répartissent comme ils l'entendent au sein de commissions thématiques ou de groupes de travail dédiés à des sujets spécifiques comme l'agroécologie, la communication, les territoires périurbains, le lobbying ou encore le tourisme durable, par exemple. Nous sommes

aussi très inclusifs : la notion d'aire protégée recouvre dans un même État 5 à 15 catégories différentes, et jusqu'à 50 si on se place au niveau européen. Elles vont de la réserve naturelle au parc régional, du site Natura 2000 au parc national en passant par les aires marines protégées, de l'arbre remarquable à un territoire de 972 000 km<sup>2</sup> comme le parc national du nord-est du Groenland...

### Quels sont les objectifs d'EUROPARC ?

**M. H. :** Notre principale mission est d'offrir une nature durable appréciée de tous. Les aires protégées ne sont pas des sanctuaires mais des espaces d'interconnexion entre l'homme et la nature. Nous venons d'adopter notre stratégie pour 2030, largement alignée sur la stratégie biodiversité européenne qui vise à transformer « 30 % des terres et des mers d'Europe en aires protégées gérées efficacement ». Nos priorités pour cette décennie vont être de renforcer notre réseau, de continuer à faire reconnaître le rôle des aires protégées pour répondre aux défis environnementaux et sociétaux, notamment le changement climatique, la santé et le bien-être et la relance verte. Et, enfin, de renforcer le lien entre les populations et la nature.

### Quels types d'actions menez-vous pour cela ?

**M. H. :** Nous travaillons par exemple beaucoup sur les parcs périurbains. Près de la moitié de la population européenne vit dans des zones urbaines. De tels parcs sont à la fois des outils d'adaptation et d'atténuation face au changement climatique. Nous participons ainsi au programme européen LIFE UrbanGreeningPlans qui compte sept partenaires, dont la métropole de Barcelone, la municipalité de Lisbonne, un parc périurbain de Milan ou encore une association athénienne de reforestation. Un autre exemple concret de notre action est notre programme de parcs transfrontaliers. À ce jour, il n'existe pas d'obligation légale pour une gestion concertée des zones protégées qui s'étendent de part et d'autre d'une frontière, comme c'est le cas pour le parc de Krkonoše, dont une partie est en Tchéquie et l'autre en Pologne. Nous sommes parvenus à mettre en place un réseau « TransParcNet », qui comprend actuellement 23 aires protégées regroupées dans 11 zones frontalières, où des coopérations sont en œuvre pour aboutir à des plans de gestion communs. Dernier exemple : nous venons de réaliser une brochure avec Enos, le réseau européen des sports de plein air, rappelant 10 principes à respecter pour la pratique des sports d'extérieur dans les aires protégées. La protection de la nature passe par la coopération de l'ensemble des acteurs.

### Quelle est la place des Parcs naturels régionaux français au sein d'Europarc ?

**M. H. :** Les Parcs naturels régionaux et leur fédération sont des membres de longue date, dont l'expertise peut profiter à tous, en particulier en matière de tourisme responsable, d'agriculture durable, d'engagement des communautés d'acteurs ou encore d'élaboration de politiques publiques. Malheureusement, ces dernières années, les représentants français ont diminué parmi nos adhérents. J'espère vivement que nous allons voir cette tendance s'infléchir et les voir revenir parmi nous. Les parcs de toute l'Europe doivent faire entendre leurs voix : c'est à la fois un défi et une opportunité, et nous avons tous à y gagner.

### Que pouvons-nous attendre de la présidence française de l'Union européenne qui vient de débiter ?

**M. H. :** La présidence française est capitale : elle va être responsable de la coordination des positions européennes pour la COP 15 sur la biodiversité qui fixera en 2022, en Chine, le cadre d'action indispensable pour sauvegarder la nature. En raison de la crise sanitaire, cette COP initialement prévue en mai pourrait être retardée et se tenir sous la présidence européenne de la Tchéquie qui succédera à la France en juillet 2022. Autant vous dire que je suis de près ce dossier ! Avec la Suède, qui prendra la présidence au premier semestre 2023, France et Tchéquie ont élaboré un programme commun, le programme du trio, dont un des thèmes prioritaires est la construction d'une Europe plus verte, plus équitable socialement et plus protectrice de la santé des européens. Nous comptons donc sur la présidence française pour faire de la protection de la nature un enjeu majeur à la fois sur le plan européen et au niveau global. ■

1. [www.europarc.org](http://www.europarc.org)

#### BIO EXPRESS

**2000**

Maîtrise d'écologie du paysage, université d'UJEP, en Tchéquie.

**2000-2013**

Membre puis directeur adjoint de l'Agence tchèque de conservation de la nature.

**2013-2014**

Directeur général de la conservation de la nature au ministère de l'Environnement de Tchéquie.

**Depuis 2014**

Gestionnaire de projets de développement du parc national des montagnes de Krkonoše, et consultant en environnement pour des sociétés privées.

**2014-2021**

Vice-président d'Europarc.

**Octobre 2021**

Président d'Europarc.



*“Les aires protégées ne sont pas des sanctuaires mais des espaces d'interconnexion entre l'homme et la nature.”*



# Les Parcs rallument la voûte céleste

Un éclairage nocturne mal maîtrisé, c'est un ciel voilé, beaucoup d'argent gaspillé et une faune perturbée. Main dans la main avec les acteurs de leurs territoires, les Parcs sont impliqués dans la préservation de la nuit. Le nouveau défi est désormais de le faire à l'échelle de leurs territoires.

**R**éduction de la pollution lumineuse, sensibilisation des habitants, observation des étoiles : les communes sont de plus en plus nombreuses à agir en faveur de l'environnement nocturne. En éteignant l'éclairage public la nuit, notamment, mais aussi en optimisant l'existant : lumières orientées vers le sol, moins puissantes, d'une couleur plus chaude... Aujourd'hui, plus de 700 communes bénéficient ainsi du label Villes et Villages étoilés décerné par l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN).

## BÉNÉFICES MULTIPLES

Il faut dire que les avantages sont nombreux : économies d'énergie substantielles, attractivité touristique, amélioration du sommeil, redécouverte du ciel et, bien sûr, préservation de la biodiversité. Afin de protéger encore mieux les espèces nocturnes – 90 % des amphibiens, 50 % des mammifères, 20 % des oiseaux, reptiles et poissons –, des « trames noires » pourraient s'ajouter utilement aux trames vertes et bleues. Mais atteindre ce niveau d'ambition nécessite d'élargir la réflexion à l'échelle de territoires entiers, ou même à l'échelle de Parcs. « Ces derniers sont en outre habitués à porter des projets innovants, notamment



— PARC MILLEVACHES EN LIMOUSIN

## Objectif atteint !

**La qualité exceptionnelle de son ciel nocturne – on y voit la Voie lactée à l'œil nu ! – et ses actions de réduction de la pollution lumineuse depuis 2015 ont valu au Parc Millevalches en Limousin de se voir décerner le label « Réserve Internationale de ciel étoilé » (Rice) par l'International Dark-Sky Association, le 30 novembre dernier. Le Parc devient ainsi la 4<sup>e</sup> Réserve de France mais la première entièrement portée par un Parc. Déjà, les retours sont très positifs, qu'ils viennent des habitants, des enseignants ou des acteurs du tourisme et de la culture.**

*en termes de développement durable ou de lien social, et à travailler avec de nombreux partenaires comme les syndicats d'énergie », souligne Violette Janet-Wioland, chargée de mission énergie-climat au sein du Parc Millevalches en Limousin.*

## AMBITION DÉMULTIPLIÉE

Déjà engagés aux côtés des élus depuis quelques années, certains Parcs ont ainsi décidé d'aller plus loin. C'est le cas des Parcs du Gâtinais français, des Causses du Quercy et des Préalpes d'Azur, distingués par l'ANPCEN, ou encore de celui de Millevalches en Limousin, récompensé cette année du label international « Réserve internationale de ciel étoilé ». Une reconnaissance que le Parc doit à des objectifs ambitieux à dix ans, en termes d'amélioration de l'éclairage, via un gros travail de sensibilisation des élus. « Sur 124 communes, 101 nous ont apporté leur soutien », indique Violette Janet-Wioland. Également au programme : beaucoup d'observation et de pédagogie. « Ce n'est que le début », prévient-elle.

Enfin, le Muséum national d'histoire naturelle et le CNRS préparent une étude auprès des communes des Parcs pour faire un état des lieux des changements de pratiques d'éclairage public et ainsi compléter leur connaissance des dynamiques locales. ■

# LUTTER CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE

## POURQUOI?

Faire des économies d'énergie et réduire les coûts associés



Améliorer le cadre de vie et l'attractivité du territoire



Protéger la biodiversité



## COMMENT?



Éteindre en milieu de nuit...pour éclairer près de deux fois moins longtemps



Réduire la puissance des sources lumineuses... comme le font 70 % des Villes et Villages étoilés



Utiliser des horloges astronomiques... comme c'est le cas dans 75,5 % des Villes et Villages étoilés

© Régis Fiaïre



## 3 questions à

**ANNE-MARIE DUCROUX**, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION NATIONALE POUR LA PROTECTION DU CIEL ET DE L'ENVIRONNEMENT NOCTURNES - [WWW.ANPCEN.FR](http://WWW.ANPCEN.FR)

### — Pourquoi avoir créé le label national Villes et Villages étoilés en 2009 ?

Avec notre très fort plaidoyer national qui a abouti à l'inscription de la pollution lumineuse dans quatre lois et des réglementations, nos actions valorisent aussi des démarches volontaires de progrès.

### — Comment expliquez-vous cette importante progression de 26 % du nombre de communes labellisées depuis 2018 ?

Depuis plus de vingt ans, nous faisons de la pédagogie de terrain, accompagnée de recommandations concrètes. Nous avons bâti une expertise unique, menant à la fois une action nationale et locale, bénévole. Nous avons réellement mis la pollution lumineuse à l'agenda public ces dernières années et augmentons l'acceptabilité de mesures de bon sens. Ainsi, les 722 communes labellisées trouvent valorisant de voir leurs démarches et leur approche globale reconnues.

### — Votre association a ouvert le label à des territoires administratifs. Qu'apporte ce changement d'échelle ?

Nous avons voulu proposer une participation collective à des groupements administratifs de communes, dont les Parcs naturels régionaux, afin d'accroître le partage d'objectifs à l'échelle d'un territoire cohérent et créer ainsi une « contagion positive ».

## OUTIL

# Le paiement pour services environnementaux

### 1 Qu'est-ce que le paiement pour services environnementaux (PSE) ?

*Le PSE est un mécanisme financier qui rémunère des acteurs (agriculteurs, exploitants forestiers, etc.) pour leurs actions contribuant à préserver, à restaurer ou à accroître les services rendus par un écosystème (stockage de carbone, protection de la ressource en eau ou de la biodiversité, par exemple). Objectif : inciter les pratiques favorables à l'environnement.*

### 2 Comment fonctionne-t-il ?

*Il s'agit d'un contrat qui peut prendre des formes variées (convention, bail rural environnemental, etc.). Il engage le fournisseur du service environnemental et son acheteur, bénéficiaire direct ou indirect du service rendu (collectivité, entreprise...). Les deux parties définissent ensemble les pratiques à mettre en œuvre, le montant de l'indemnité et la durée du contrat.*

### 3 Et les Parcs dans tout ça ?

*Les Parcs mettent souvent en place des PSE sans le savoir, car ils ne sont pas intitulés comme tels. Des expérimentations sont néanmoins en cours dans de nombreux Parcs dans des contextes majoritairement agricoles et forestiers. Les Parcs accompagnent le diagnostic du territoire, l'évaluation des changements de pratiques et de l'appétence des différents acteurs pour la mise en place d'un PSE, et la conception pour l'expérimentation de modèles économiques adaptés aux contextes locaux.*



© Cood

## Les grands principes du PSE



#### → volontariat

La démarche du fournisseur du service environnemental n'est pas liée à une obligation, réglementaire par exemple.

#### → identification

Le service environnemental doit être bien défini et clairement explicite.

#### → conditionnalité

Le paiement est soumis à la condition que le résultat soit bien atteint.

#### → incitation

L'engagement du fournisseur du service environnemental nécessite un niveau de paiement suffisamment incitatif.

#### → additionnalité

Le PSE doit permettre d'aller au-delà d'une évolution de l'écosystème sans intervention.

## Une résidence d'architecte



© Clod

### Une méthode qui fait ses preuves

*C'est une méthode extrêmement productive qui consiste à accueillir des spécialistes de l'aménagement en immersion dans la vie quotidienne, les difficultés et les rêves des premiers concernés par l'urbanisme : les habitants eux-mêmes. Il s'agit de réinventer de nouveaux usages des espaces publics ou des friches, voire de conserver des lieux de vie qui étaient promis à la démolition. Il s'agit avant tout, dans l'esprit du projet local, de répondre aux besoins des habitants à partir des ressources et savoir-faire locaux. C'est une manière aussi d'aider les élus de toutes petites localités à intervenir sur la qualité du cadre de vie*

*qui permet aussi un urbanisme frugal en consommation foncière grâce à l'élaboration d'une planification favorisant la densité raisonnée et la rénovation de l'habitat.*

### Une innovation propre aux Parcs

*Ce dialogue entre théorie et vie quotidienne produit des idées nouvelles et fécondes parce qu'il s'appuie sur les ressources du territoire et les besoins des acteurs. Il implique aussi fortement les élus locaux. Ces immersions sont des expérimentations uniques, innovantes, parce qu'elles sont portées par la diversité des acteurs présents sur le terrain à ce moment-là. Ce type de démarche ressemble bien à ce qui fonde l'existence des Parcs.*

## Immersion

L'immersion de professionnels de l'aménagement dans la vie quotidienne d'un village produit des résultats d'une grande richesse. Faire ainsi, « avec » les attentes des habitants, est constitutif de l'identité des Parcs.

### Comment ça marche ?

Accueillir dans un Parc des cabinets conseils pluridisciplinaires ou des écoles d'architectes ou de paysagistes (ou les deux), ou bien des étudiants-chercheurs en urbanisme, pour une immersion dans la vie de villages dont les centres-bourgs méritent d'être revitalisés et articulés avec le bassin de vie. Le choix se fait sur appel à projets auprès des élus et les prestataires montent une variété d'outils participatifs avec les habitants, les commerçants, les producteurs et autres acteurs du territoire. Les communes disposant d'un tissu associatif préexistant sont souvent privilégiées. Quant aux financements, ils viennent essentiellement de la Région, des CAUE et de l'État. Pendant la résidence, des moments de réflexion collective, des balades, des tables rondes, des expositions permettent d'établir un diagnostic urbanistique du village et de commencer à concevoir des solutions. En toute fin d'opération, une restitution publique est organisée avec quelquefois des esquisses de programme de réalisation et des hypothèses de développement.



© Claire Angot

À vélo comme à pied, la Passa País offre une grande diversité de paysages.



© Claire Angot

## Parc du Haut-Languedoc — Passa País : une voie verte entre mer et océan

Véritable épine dorsale du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, la voie verte Passa País reprend le tracé d'une ancienne voie de chemin de fer reliant Mazamet à Bédarieux en 76 kilomètres. Un itinéraire cyclable ouvert à tous qui associe paysages remarquables et riche offre d'hébergements touristiques.

Sous le col de la Fenille, un tunnel marque la frontière entre Hérault et Tarn et matérialise la ligne de partage des eaux. Les chênes verts et les vignes de la Méditerranée cèdent la place aux paysages de prairies et de vergers du versant océanique. Tarnaise, Julie Roudet, en charge du vélotourisme au Parc du Haut-Languedoc, n'hésite pas à pédaler quelques dizaines de kilomètres vers Mons-la-Trivalle, où le panorama des gorges d'Héric et de Colombières lui procure un profond dépaysement. Si les rails et les traverses de l'ancienne ligne de chemin de fer ont cédé la place à un chemin de sable compacté ouvert aux promeneurs, aux cyclistes et même aux cavaliers, les gares devenues hôtels ou restaurants, les ponts, les tunnels et les viaducs continuent d'évoquer le passé ferroviaire de Passa País. De mai à octobre 2022,

les 26 communes qui bordent la voie célèbreront d'ailleurs ce patrimoine à travers une exposition de photos à ciel ouvert.

### UNE VOIE VIVANTE

La voie verte n'est pas qu'un lieu de patrimoine : elle mène les enfants sur le chemin de l'école, relie les villages les jours de marché et offre à tous le décor des promenades dominicales. Elle se destine aussi aux voyageurs, proposant les services d'un réseau de professionnels du tourisme ainsi que, en partenariat avec La Malle postale<sup>1</sup>, la possibilité de transporter les bagages des cyclistes, ou de les reconduire à leur point de départ s'ils ne souhaitent pas faire l'aller-retour. « La voie verte Passa País est idéale pour une première expérience d'itinérance en famille », souligne Julie Roudet, qui énumère alors les nombreux musées, lieux de baignade, village classé et sites remarquables qui constellent le parcours. Preuve de son accessibilité, de nombreux tronçons de la voie verte sont ouverts aux personnes handicapées. Pour les plus sportifs, l'aventure peut se prolonger sur 200 kilomètres : d'ici deux ans, cette voie sera raccordée la véloroute (V84) qui reliera le seuil de Naurouze, proche de Castelnaudary, à Béziers. ■

1. [www.lamallepostale.com/fr/itineraires/voie-verte-passa-pais](http://www.lamallepostale.com/fr/itineraires/voie-verte-passa-pais)

La réserve de l'Illon abrite une grande biodiversité. Ici, une Diane.



© A Rocha

« Au sud de la chaîne des Alpilles, un piton rocheux couronné de trois tours médiévales, les tours de Castillon, domine une large plaine consacrée principalement à l'agriculture, au foin, au blé et au tournesol. On a du mal à imaginer que cette plaine était autrefois une immense cuvette de près de 2 000 hectares retenant toute l'année les eaux de pluie, un marais. Les « paluds », disait-on à l'époque. Il faisait vivre des centaines de villageois habitant cette place forte dépendant des Baux-de-Provence. Ils pêchaient l'anguille, extrayaient la tourbe, coupaient le chaume (la « sagne ») et le fourrage (le « pabel »). Derrière ces remparts, ils prévenaient toute approche belliqueuse par le marais.

Cette économie fut florissante jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. À partir de 1855, de grands travaux d'assainissement furent entrepris pour assécher les marais. Dans les années 1960, on a même installé un système de vidange avec des pompes électriques.

### UNE RÉSERVE QUI RAPPELLE LE PAYSAGE MÉDIÉVAL

Et pourtant, quelques « reliques » résistent à l'assèchement complet de la plaine. Car cette cuvette, qui se trouve au niveau de la mer, recueille toujours les eaux des cours d'eau temporaires descendant des massifs alentours et des abondantes pluies d'automne. L'une de ces reliques, la Réserve naturelle régionale de l'Illon, au pied des tours mais de l'autre côté des champs aujourd'hui cultivés, rappelle ce que furent les paysages médiévaux des Alpilles. On n'y exploite plus la tourbe. La zone humide d'intérêt majeur de 117 hectares est devenue le lieu de reproduction de nombreux échassiers et amphibiens ; un asile pour une tortue, la cistude d'Europe ; un dortoir sur la route de migration des hirondelles, un site d'hivernage qui garantit la tranquillité de plusieurs espèces de chauve-souris et le terrain de chasse de grands rapaces nichant dans les Alpilles. Il n'est pas rare de pouvoir y observer l'aigle de Bonelli ou le circaète Jean-le-Blanc. Ces paysages préservés font aujourd'hui partie des réserves de biosphère de l'Unesco. ■

## Parc des Alpilles

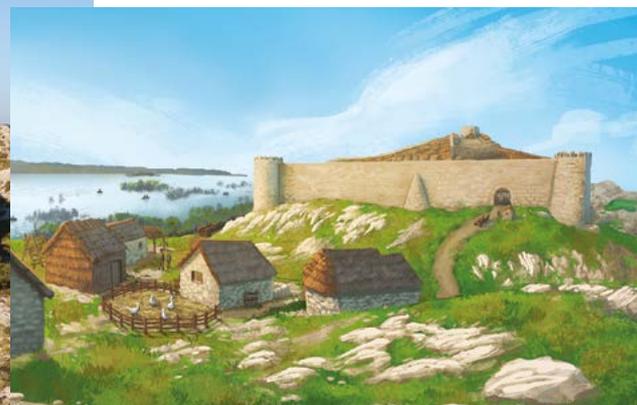
# — Le marais des Baux vit encore

Le marais de la plaine des Baux était immense au Moyen Âge. Depuis 1850, on a voulu l'assécher, mais il en reste une « relique » qui abrite désormais une réserve exceptionnelle de biodiversité.



© PNR Alpilles

Les tours de Castillon (gauche) et une hypothèse de restitution (bas).



© Loïc Vézarello



Retrouvez plus d'actus sur [parcs-naturels-regionaux.fr](http://parcs-naturels-regionaux.fr)  
et suivez-nous sur Facebook et Twitter @FederationPNR

## #tourisme

### Destination Parcs est en ligne



Cette plateforme de commercialisation des offres touristiques en immersion dans les Parcs a été créée pour partir à la rencontre d'acteurs du changement.

Douze séjours et 34 hébergements constituent les premières offres concoctées dans 15 Parcs pionniers par Odysway et Greentrip, nos partenaires dans cette expérimentation originale. Appuyées par l'incubateur Slow Tourisme Lab, par la Fédération et par les Parcs, ces deux entreprises se sont regroupées pour alimenter cette plateforme : Odysway, spécialisée dans les séjours en immersion, et GreenTrip, proposant des hébergements

engagés dans des démarches de tourisme durable. La promesse des produits Destination Parcs ? Découvrir des territoires d'exception aux côtés d'agriculteurs, d'artisans et d'artistes engagés et passionnés pour partager et vivre des expériences uniques. Ces offres ont un caractère local, « slow » – en particulier pour minorer l'empreinte carbone –, durable et social.

[www.destination-parcs.fr](http://www.destination-parcs.fr)



Parc  
naturel  
régional  
Corbières  
Fenouillèdes



Parc  
naturel  
régional  
du Doubs  
Horloger

## #58 Parcs

### Deux nouveaux venus

Le 4 septembre 2021, deux nouveaux Parcs étaient créés. Corbières-Fenouillèdes est au cœur des départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. Sa biodiversité a peu d'équivalents en France : les rapaces y survolent les hommes depuis des centaines de milliers d'années. C'est aussi là que l'on a découvert la plus vieille face humaine fossilisée complète d'Europe. Le Doubs Horloger, dans l'est du département du Doubs et transfrontalier avec la Suisse, réunit, lui, 94 communes en Bourgogne-Franche-Comté. Des vallées boisées aux plateaux dégagés, en passant par des sources jaillissantes, des reliefs karstiques... au sein d'une grande variété de paysages, de nombreuses espèces rares, comme le lynx boréal ou le faucon pèlerin, s'épanouissent. Le patrimoine culturel et immatériel n'est pas en reste : le caractère agricole de la région permet la production de spécialités telles que le comté, le mont d'or et la saucisse de Morteau. Les métiers de transformation se sont également développés, à l'image des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art.

## #Forêt

### Une BD originale



En mars paraît chez Casterman la BD « Les forêts, un monde fabuleux à découvrir », de Jean-Baptiste de Panafieu et Adrienne Barman. Les Parcs se sont fortement impliqués

dans sa réalisation et la cosignent.

Un scientifique, un conteur fantasque et deux enfants y découvrent les différents types de forêts. Une manière ludique de sensibiliser à ses usages et à ses enjeux.



## #webinaire

### Demandez le programme !

2022, année des webinaires ! Se former, échanger, débattre : les webinaires, qui se sont fortement développés, le permettent plus aisément qu'avant. La Fédération propose un programme très complet sur des sujets comme l'urbanisme, les paysages, l'agriculture, etc. Retrouvez-les sur l'agenda du site Internet de la Fédération.

## #Natura2000

### Le retour de la lettre des élus



Et de deux pour la lettre des élus Natura 2000, qui s'adresse à toutes les structures animatrices. Son objectif est de partager les nombreuses actualités de la mission inter-réseaux

et de faire la promotion de retours d'expériences réalisées dans les territoires.

## #Martinique

### Merveille du monde

En juin, en Russie, seront retenues les candidatures au Patrimoine mondial de l'Unesco. Il en est une à laquelle la France et le réseau des Parcs apportent tout leur soutien : celle des « volcans et forêts de la montagne Pelée et des pitons du nord de la Martinique ». Portée par le Parc de la Martinique pour le compte de la collectivité territoriale et de l'État, cette démarche s'inscrit dans le cadre du développement socio-économique du territoire martiniquais et s'élabore en harmonie avec la nature, la culture et en totale concertation avec la population. Cette prestigieuse distinction inscrirait la Martinique au rang de merveilles mondiales comme la Grande Barrière de corail d'Australie, la Grande Muraille de Chine ou encore le Grand Canyon, aux États-Unis.



PNR Martinique

**CE QUI LES A MOTIVÉES**

Elles ne comprennent pas pourquoi la laine est si peu valorisée, pourquoi elle part à l'étranger, comme le chanvre ou le lin, pour revenir sous forme de produit fini.



**LEUR PARCOURS**

- 2018**  
Cinthia conçoit un projet de valorisation de la laine.
- 2019**  
Elle rencontre Élodie et elles décident de créer Le Mouton Givré. Elles récoltent des fonds et commencent la fabrication de leur premier modèle « Marguerite ».
- 2020**  
Sortie du deuxième modèle « Berthe ». [lemoutongivre.com](http://lemoutongivre.com)

# Élodie et Cinthia

DEUX COUTURIÈRES DES CAUSSES DU QUERCY ONT DÉCIDÉ DE CRÉER UNE ENTREPRISE POUR VALORISER LA LAINE PRODUITE PAR LES ÉLEVEURS LOCAUX

**Cinthia a eu l'idée de fabriquer des sacs isothermes en utilisant la laine produite par les éleveurs locaux. Élodie a laissé son métier de costumière pour créer avec elle leur entreprise, Le Mouton Givré, dans le Parc des Causses du Quercy. Elles sont aujourd'hui cinq à vivre de leur production.**

Il était une fois une jeune femme trentenaire, Cinthia, qui vivait dans le Parc des Causses du Quercy. Un jour de 2018, elle rencontre des éleveurs locaux d'ovins et se trouve fort surprise d'apprendre que la laine produite par leurs moutons ne vaut presque rien (50 centimes le kilo) et, qui plus est, part le plus souvent à l'étranger pour être transformée. Couturière de formation, elle s'interroge sur l'utilisation de cette matière première locale et disponible. Elle sait que la laine est un très bon isolant thermique, et imagine déjà le premier sac isotherme zéro plastique. Elle dessine alors le projet en transformant la laine en feutre pour plus d'efficacité, crée un prototype, et obtient un premier résultat très concluant ! Ces sacs maintiennent le chaud et le frais entre 4 et 6 heures, et les produits surgelés jusqu'à 1 heure 30.

**UNE RENCONTRE DÉTERMINANTE**

Peu de temps après, Cinthia rencontre Élodie, elle aussi trentenaire, qui semble séduite par

l'idée. Élodie est costumière de carrière pour le théâtre et le cinéma et possède plus d'une corde à son arc grâce à ses formations de patine et de teintures naturelles. Elles discutent ensemble du projet et, « banco ! », décident de créer leur entreprise. Élodie, qui sait manier avec professionnalisme et passion sa machine à coudre, s'associe avec Cinthia. Elles fabriquent les premiers sacs isothermes, soit 650 en 45 jours lors du lancement du financement participatif Ulule ! Elles participent à un concours « La start-up est dans le pré », qui leur octroie 3 000 euros de prix, et remportent le trophée du prix « Innover à la campagne » qu'accompagne la Fédération des Parcs. Depuis, le Mouton Givré s'est installé dans un atelier de 100 m<sup>2</sup> au sein de la pépinière Calfatech du Grand Figeac, dans la zone d'activités Quercypôle de Cambes. L'entreprise fait travailler 5 personnes au total, et fabrique 5 000 à 6 000 pièces par an, en proposant deux modèles différents : Marguerite, un format « lunch bag » pour emporter son repas du

midi ; et Berthe, un format familial, pour aller faire ses courses ou partir en pique-nique.

**FIÈRES D'ASSUMER LES VALEURS DU PARC, ET INVERSEMENT !**

Nos deux fondatrices doivent aussi faire face à quelques difficultés comme le recrutement de personnes qualifiées en couture à la campagne ; Cinthia, qui assure la gestion et la commercialisation, jongle entre le fonctionnement de l'entreprise, le packaging, le choix des envois et, pourtant, les deux créatrices peinent encore à se rémunérer au-dessus du smic.

Mais peu importe, ce qu'elles réalisent les passionne et l'avenir de notre planète les motive. Bientôt, on peut en être certain, en plus de valoriser la laine locale, l'entreprise sera aussi actrice du développement des filières textile lin et chanvre en France tout en optimisant leur empreinte carbone au plus bas. Elles sont fières de travailler dans un Parc et le Parc est fier d'abriter des entrepreneuses qui font vivre ainsi ces valeurs. ■



Le Sénat présente

# France, Patrimoines et Territoires d'exception

Grilles du jardin du Luxembourg  
Du 5 mars au 3 juillet 2022

Du 5 Mars au 3 Juillet 2022, l'Association, "France Patrimoines & Territoires d'Exception" dont la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France fait partie aux cotés de 6 autres réseaux de collectivités, présenteront une exposition de photos remarquables dessinant les multiples visages des sites anciens et espaces naturels de France. Sous le prisme des 82 photographies accrochées sur les grilles du jardin du Luxembourg, la diversité et la richesse de ces lieux d'exception se dévoilent tour à tour et invitent le public au dépaysement.

